

ADM-OP-2024-77

St Jean du Falga, le 02 septembre 2024

**1 POSTE À POURVOIR EN CDD-I**  
PSYCHOMOTRICIEN (H/F)  
Dès que possible à 0.50 E.T.P

**Fonction** : Psychomotricien

**Situation Conventiionnelle** : Coefficient de base : **434** (Selon Annexe 4 Convention collective du 15 mars 1966) avec reprise d'ancienneté.

**Lieu d'affectation** : I.M.E. de St Jean du Falga.

**Qualifications et exigences du poste** :

- ✓ Titulaire du diplôme d'état de Psychomotricien,
- ✓ Attestation de formation au PSC1(Prévention et secours civiques de niveau 1).

**Définition du poste** :

Le psychomotricien prend en charge les enfants et adolescents qui présentent des troubles psychomoteurs, c'est-à-dire des troubles des fonctions motrices intégrées dans l'activité psychique et adaptées aux besoins de la vie relationnelle. Le psychomotricien agit par l'intermédiaire du corps sur les fonctions mentales, comportementales, instrumentales perturbées. Le projet thérapeutique en psychomotricité s'inscrit dans le projet global de l'enfant.

**Position hiérarchique**

- Le psychomotricien est placé sous l'autorité hiérarchique du Responsable de service éducatif qui coordonne les projets d'Accompagnements Personnalisés.
- Le psychomotricien travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire au profit des enfants et des adolescents accueillis, chacun contribuant à la dynamique de prise en charge.
- La mission du psychomotricien fait référence au décret N°88.659 du 6 mai 1988.

**Missions**

- Effectuer des rééducations psychomotrices qui ont été prescrites par le médecin et programmées par le responsable de service éducatif.
- Agir par l'intermédiaire du corps sur les fonctions mentales, comportementales, instrumentales perturbées des enfants et des adolescents.
- Tenter une action globale auprès de l'enfant dans son individualité à l'aide de différentes techniques (activités du jeu, éducation gestuelle, expression corporelle, plastique, relaxation...) et traduire le langage corporel.

## Activités

- Effectuer un bilan psychomoteur.
- Accomplir des rééducations psychomotrices individuelles (ou éventuellement en groupe).
- Favoriser un développement harmonieux des fonctions psychomotrices, en utilisant les possibilités de mouvement du corps, de détente, d'expression, de relation en vue :
  - D'une meilleure adaptation de l'enfant à son milieu,
  - De l'aider à développer ses capacités motrices, cognitives,
  - De l'aider à mieux se situer dans le monde des objets, l'espace, le temps et la relation à autrui.
- Utiliser des activités variées d'expression pour la rééducation : relation, éducation gestuelle, expression corporelle et plastique, activité rythmique, modelage, jeux, parcours psychomoteurs.
- Travailler 3 axes étroitement liés :
  - L'éducation psychomotrice : assure le développement fonctionnel en tenant compte des possibilités de l'enfant et en l'aidant à s'épanouir.
  - La rééducation psychomotrice : permettant à l'enfant de retrouver ou compenser des facultés motrices altérées.
  - La thérapie psychomotrice : révèle au travers de la médiation corporelle le vécu psychique de l'enfant.
- Faire des tests pour évaluer l'évolution de l'enfant ou de l'adolescent.
- Faire part aux autres membres de l'équipe de la synthèse de ses observations.
- Participer à la définition des objectifs du projet d'accompagnement personnalisé de chaque enfant, élaboré en équipe pluridisciplinaire.
- Participer aux réunions.
- Faire un compte rendu écrit d'évolution des enfants à la demande du responsable de service éducatif et ceci pour les différents partenaires (référént de scolarité, MDPSH...)
- S'informer et respecter les processus, les protocoles et les modes d'intervention élaborés par l'établissement dans le cadre de la démarche qualité.

## Compétences requises

- Connaître les pathologies, les handicaps et les dépendances et leurs conséquences sur la vie quotidienne,
- Avoir une connaissance des métiers de l'établissement,
- Maîtriser les techniques de relaxation, d'expression corporelle et plastique, jeux, d'activités rythmiques, graphomotricité, modelage, théâtre ...
- Savoir travailler et s'organiser au sein d'une équipe,
- Savoir évaluer les besoins et savoir les prioriser,
- Faire preuve de disponibilité,
- Faire preuve d'imagination,
- Etre créatif, pédagogue, patient, attentif,
- Faire preuve de discrétion,
- Avoir une éthique professionnelle et personnelle.

Les candidatures sont à adresser à :  
Madame POMIES Cécile, Directrice du pôle Enfance  
c.pomies@adapei09.fr  
4 Rue Jean Armaing  
09100 ST JEAN DU FALGA

16 septembre 2024 avant 17h.